

Bruxelles, le 3 novembre 2021
(OR. en)

13195/21

COH 58
CADREFIN 441
POLGEN 178
ECOFIN 1023
ENV 773
TRANS 621
PECHE 390
JAI 1125
ENER 444
MI 771
MAR 196
COMPET 736
AGRI 505
SUSTDEV 136
RECH 466

NOTE

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
Objet:	Inclusion de la République de Saint-Marin dans la stratégie de l'UE pour la région de l'Adriatique et de la mer Ionienne (EUSAIR) – <i>Adoption</i>

1. Dans leur lettre du 15 juin 2021, les quatre États membres de l'UE participant à l'EUSAIR (Croatie, Grèce, Italie et Slovénie) ont demandé à la présidence portugaise du Conseil de l'UE de lancer la procédure au sein du Conseil en vue de l'inclusion de la République de Saint-Marin dans la stratégie de l'Union européenne pour la région de l'Adriatique et de la mer Ionienne (EUSAIR)¹.

¹ Doc. WK 11076/21.

2. Un projet de conclusions de la présidence sur l'inclusion de la République de Saint-Marin dans l'EUSAIR a été examiné lors de la réunion du groupe "Actions structurelles et régions ultrapériphériques" du 30 septembre 2021². Les délégations ont marqué leur accord sur le projet de conclusions du Conseil dont le texte figure à l'annexe de la présente note.
 3. Le Comité des représentants permanents est invité à suggérer au Conseil d'approuver les conclusions du Conseil figurant à l'annexe de la présente note.
-

² Doc. WK 11150/21.

Projet de

Conclusions du Conseil sur l'inclusion de la République de Saint-Marin dans l'EUSAIR

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

- (1) RAPPELANT ses conclusions du 29 septembre 2014¹, dans lesquelles il a approuvé la stratégie de l'Union européenne pour la région de l'Adriatique et de la mer Ionienne (EUSAIR) sur la base de la communication de la Commission du 17 juin 2014²;
- (2) TENANT COMPTE de la déclaration d'Izola du 11 mai 2021, par laquelle les participants au Conseil adriatique-ionien et à la réunion ministérielle de l'EUSAIR ont répondu positivement à la demande de la République de Saint-Marin visant à devenir le dixième pays participant à la stratégie de l'UE pour la région de l'Adriatique et de la mer Ionienne et proposé au Conseil de l'Union européenne de prendre toutes les mesures nécessaires pour inclure Saint-Marin dans l'EUSAIR;
- (3) TENANT COMPTE de la lettre des quatre États membres de l'UE participant à l'EUSAIR (Croatie, Grèce, Italie et Slovénie) du 15 juin 2021 adressée à la présidence portugaise du Conseil de l'UE pour lui demander de lancer la procédure au sein du Conseil en vue de l'inclusion de la République de Saint-Marin dans la stratégie de l'Union européenne pour la région de l'Adriatique et de la mer Ionienne (EUSAIR), et PRENANT NOTE de la réponse de la présidence portugaise en date du 28 juin 2021,
 - A. SALUE et ACCEPTE la demande d'inclusion de la République de Saint-Marin dans l'EUSAIR présentée par les pays participant à celle-ci;
 - B. INVITE la Commission à prendre les mesures nécessaires pour inclure la République de Saint-Marin dans l'EUSAIR et à soumettre au Conseil une stratégie modifiée en conséquence.

¹ Doc. 13503/14.

² Doc. 10675/14.